Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 56 (1927)

Heft: 5

Rubrik: Quelques dates essentielles de la vie de M. le Conseiller d'État Python

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

6. Lettre: Une nouvelle tombe.

CHER AMI,

Une nouvelle tombe élève son tertre seuri dans notre cimetière.

Tu as connu sans doute, mon cher, le sympathique Charles Waser qui fut un ami d'enfance. Il vient d'être victime d'un terrible accident de montagne, aux Gastlosen. Il descendait d'un de ces pics inhospitaliers, lorsque, tout à coup, le pied lui manqua. Son corps, retrouvé le lendemain, était déchiqueté. Tu devines la douleur de sa famille quand elle apprit la triste nouvelle.

Nous avons accompagné nombreux la dépouille mortelle de notre vieil ami à sa dernière demeure. Aie une prière pour son âme.

Ton ami...

SUDAN et PAULI.

Quelques dates essentielles de la vie de M. le Conseiller d'Etat Python

Né à Portalban le 10 septembre 1856.

A fréquenté l'école primaire à Portalban;

le Collège de Schwyz;

le Collège St-Michel, à Fribourg, dès automne 1869;

le Lycée, philosophie, 1875-76;

l'Ecole de droit 1876-77, 1877-78.

Licencié 30 juillet 1878.

En stage chez M. l'avocat Girod.

1881, nommé président du tribunal de la Sarine.

1881, 4 décembre, nommé député de la Broye.

Confirmé en cette qualité en décembre 1886, 1891, 1896, 1901, 1906, 1911, 1916 jusqu'en 1921.

Nommé professeur de la Faculté de droit en automne 1883.

1884, nommé député du XXIme arrondissement au Conseil national.

1886, septembre, nommé conseiller d'Etat en remplacement de M. Fournier et réélu constamment pendant 40 ans.

Décembre 1886, avis de sa désignation au dicastère de l'Instruction publique.

1887, 1900, confirmé député du XXIme arrondissement au Conseil national.

1903, réélection au XXIme arrondissement. Obtient la majorité absolue avec deux autres candidats; mais ces derniers ayant quelques suffrages de plus sont proclamés.

1904, nommé membre du Conseil des Etats.

1915-16, nommé Président du Conseil des Etats.

1920, remplacé comme député aux Etats par M. Savoy.

11 janvier 1927, fin d'une vie d'intense activité, couronnée par celle de la souffrance, dont le ciel seul mesure l'efficacité.

- 24 décembre 1886, décret affectant à la fondation de l'Université un capital de dotation de 2 millions et demi.

12 novembre 1887, décret prévoyant la constitution du dit capital.

Arrêté du 24 novembre 1888 sur le dépôt du matériel scolaire.

Inauguration des cours des trois Facultés droit et lettres, 23 octobre 1889, et théologie l'année suivante.

En 1896, ouverture Faculté des sciences.

2 mars 1890, convention avec Fribourg pour sa subvention.

Décret du 24 septembre 1892 constituant rente annuelle de la Banque de l'Etat en faveur de l'Université 80,000 fr.

Décret du 18 mai 1895 organisant Faculté des sciences.

Décret du 17 mai 1895 établissant route de Pérolles à dite Faculté des sciences.

Décret du 16 mai 1895 affectant le bénéfice des Eaux et Forêts à la Faculté des sciences.

Loi du 1er décembre 1899 sur l'organisation de l'Université.

Arrêté du 16 février 1906 sur l'organisation de l'Ecole de commerce des jeunes filles.

Loi du 9 mai 1903 sur l'organisation du Technicum.

Arrêté du 10 juin 1906 concernant l'immatriculation des jeunes filles à l'Université.

Communication de la Direction de l'Instruction publique

Un cours de travaux manuels et d'école active aura lieu à Genève du 10 juillet au 6 août 1927. Les participants qui seront subsidiés par leur canton ou leur commune auront droit à une allocation fédérale fixe.

Les membres du corps enseignant fribourgeois que ce cours pourrait intéresser voudront bien demander à la Direction de l'Instruction publique un formulaire d'inscription. Il sera dressé une liste des instituteurs inscrits et, ultérieurement, la Direction fixera le montant de l'allocation cantonale et le nombre des bénéficiaires de la dite bourse.

Fribourg, le 6 mars 1927.

Le Conseiller d'Etat, Directeur suppléant, E. Perrier.

La Société suisse de travail manuel et de réforme scolaire organise à Genève, du 10 juillet au 6 août, son 37^{me} cours normal dont le but est de présenter une méthode sûre pour l'enseignement des travaux manuels et de chercher à montrer ce que peut être l'école active.

	Divisions du cours.		
		Ins	scription
A. 1.	Cartonnage (4 ^{me} à 6 ^{me} années scolaires)	Fr.	25
2.	Menuiserie (7 ^{me} à 9 ^{me} années scolaires)))	25 —
3σ .	Travail sur fer (7 ^{me} à 9 ^{me} années scolaires)))	25 —
3b.	Travail sur fer, section de perfection. (du 24 juillet au 6 août)))	15 —
B. 4.	Ecole active, degré inférieur; programme des 1re, 2me et		
	3 ^{me} années scolaires))	15 —
5.	Ecole active, degré moyen; programme des 4me, 5me et		
	6 ^{me} années scolaires))	15 —
6.	Ecole active, degré supérieur; programme des 7me, 8me et		
	^{9me} années scolaires))	25 —
	(Contrairement à l'habitude, les participants ne recevront pas	de s	ubside
	fédéral; par contre, la finance d'inscription en est diminuée	d'aı	ıtant.)

Organisation.

- 1. Le directeur du cours est M. Th. Foëx, instituteur, Grand-Lancy, Genève.
- 2. Pour l'enseignement, on tient compte, si possible, de la langue maternelle des participants.